

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CONGRÈS

Merci de remplir 1 bulletin par participant

À compléter et retourner par courrier le formulaire d'inscription AVANT le 13 MAI 2021 à ALL IS EVENT - Secrétariat ORL 2021
71 avenue de Brancolar - 06100 Nice - France - Tél : +33 (0)980 489 787 / Fax : +33 (0)985 489 787 - E-mail : info@assises-orl.fr

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES *Veuillez utiliser des lettres majuscules*

Pr. Dr. Médecin hospitalier Médecin libéral

M. Mme Mlle

Nom* Prénom*

Cabinet / Société

Adresse*

Ville* Code Postal* Pays*

Téléphone* E-mail* N° RPPS*

* Données obligatoires

INSCRIPTION EN LIGNE disponible sur notre site Internet : www.assises-orl.fr

DROITS D'INSCRIPTION ⁽¹⁾	Tarif réduit Jusqu'au 1 ^{er} avril 2021	Tarif normal Du 2 avril au 25 mai 2021	Tarif sur place ⁽²⁾ À partir du 10 juin 2021
<input type="checkbox"/> MÉDECIN	450 € TTC	555 € TTC	635 € TTC
<input type="checkbox"/> INTERNE OU ASSISTANT* ⁽³⁾	215 € TTC	250 € TTC	290 € TTC
<input type="checkbox"/> AUDIOPROTHÉSISTE*	300 € TTC	335 € TTC	380 € TTC
<input type="checkbox"/> KINÉSITHÉRAPEUTE*	225 € TTC	260 € TTC	300 € TTC
<input type="checkbox"/> ORTHOPHONISTE*	250 € TTC	285 € TTC	325 € TTC

⁽¹⁾ TVA sur droits d'inscription au taux actuellement en vigueur de 20% ⁽²⁾ Tarif sur place en vigueur sur le lieu du congrès à partir du 10 juin 2021 ⁽³⁾ Internes inscrits au DES ORL et Assistants exerçant sur le sol français.

* Afin de bénéficier de ce tarif il est impératif de nous faire parvenir un justificatif de votre statut professionnel par fax au +33 (0)9 85 48 97 87 ou par E-mail à : info@assises-orl.fr
Les droits d'inscriptions comprennent (liste exhaustive) : l'accès à l'ensemble des sessions scientifiques, ateliers, symposia interactifs, tables rondes, etc., le badge, l'accès à l'exposition (les repas, cocktails et boissons ne sont pas inclus).

CONDITIONS DE RÉSERVATION

L'organisateur "All Is Event / ASSISES ORL", en cas de nécessité, et notamment en cas d'absence d'un intervenant, se réserve le droit de modifier le programme de l'évènement. Le programme diffusé sur l'ensemble des supports de l'organisateur ne peut en aucun cas être considéré comme un engagement contractuel. L'organisateur ne peut être tenu responsable de toutes conséquences/causes résultants d'incidents/événements extérieurs, imprévisibles et irrésistibles indépendants de sa volonté rendants impossibles le déroulement de la manifestation aux dates et dans les conditions initialement prévues : grèves, maladie, conditions climatiques, événements naturels, actes de terrorisme, épidémie, pandémie, décisions de restrictions gouvernementales ou de toutes autres autorités publiques et exécutifs locaux (État, collectivités territoriales, établissements publics), indisponibilité des moyens essentiels prévus pour la tenue de l'évènement, impossibilité d'accès, y compris les conséquences d'incendie ou d'explosion, provenant des locaux d'accueil ou de quelque origine que ce soit l'empêchant de remplir partiellement ou totalement ses obligations, liste non exhaustive. Le participant, ou le groupe/société ayant inscrit le participant, est expressément informé, et accepte, que l'organisateur ne saurait voir sa responsabilité engagée au titre des dommages, coûts ou pertes encourus par le participant, ou le groupe/société ayant inscrit le participant, tels que ses frais de transport, d'hébergement, ou toute autre perte financière causée par le report du congrès, ou sa mutation en évènement virtuel ou son annulation. A cet égard, l'organisateur invite le participant, ou le groupe/société ayant inscrit le participant, à souscrire un contrat d'assurance annulation auprès d'une police d'assurance afin de couvrir l'ensemble de ces frais. Si l'organisateur devait avoir l'obligation de limiter, de reporter (le report s'entend dans l'année civile en cours) ou d'annuler, la manifestation, en tout ou partie, en cas de force majeure, ou cas fortuit, et/ou suite à un ou plusieurs incidents/événements listés dans les paragraphes précédents (liste non exhaustive), rendant impossible le déroulement de la manifestation aux dates et dans les conditions d'organisation initialement prévues, les sommes versées ou dues par le participant, ou le groupe/société ayant inscrit le participant, resteront de plein droit acquises à l'organisateur, sa responsabilité ne pourra pas être recherchée et il ne sera débiteur d'aucune somme, indemnité, pénalité et/ou dommages et intérêts de quelque nature que ce soit à l'égard du participant, ou du groupe/société ayant inscrit le participant. Cependant, en pareilles circonstances l'organisateur s'obligera à avertir le participant, ou le groupe/société ayant inscrit le participant, dans les tous meilleurs délais.

Pour toute annulation intervenant jusqu'au 1^{er} avril 2021 : 25% des droits d'inscription seront conservés pour frais administratifs.

Pour toute annulation intervenant à partir du 2 avril 2021 : l'intégralité des droits d'inscription sera conservée.

Le tarif d'inscription est validé à la date de réception des éventuels justificatifs demandés et du règlement (date d'oblitération du courrier pour paiement par chèque). Seules les annulations d'inscription au congrès parvenant par lettre, fax ou e-mail à ALL IS EVENT - Secrétariat ORL 2021 seront prises en compte. Le cachet de la poste, ou la date de réception du fax faisant foi. Les changements de noms ne sont pas acceptés et sont considérés comme des annulations. Tout remboursement sera effectué après le congrès.

Vos informations personnelles seront stockées dans notre système informatique sécurisé afin de pouvoir vous informer par e-mail des nouveautés, du programme et de ses évolutions ainsi que des informations pratiques du congrès. Elles serviront également à émettre votre confirmation, facture, attestation de présence et badge (liste non exhaustive). Elles sont indispensables à la bonne gestion de votre enregistrement au congrès. Les destinataires des données sont l'association organisatrice de la manifestation ainsi que les services de la société en charge de la gestion des inscriptions contractuellement liée avec l'association. Elles en feront usage dans le cadre des missions de communication directe et indirecte et d'organisation de la manifestation. Elles ne seront en aucun cas communiquées à d'autres tiers sans votre consentement. À noter : lors de la manifestation votre badge est susceptible d'être scanné par l'un de nos partenaires, si vous ne le souhaitez pas vous pouvez refuser le scan de votre badge, ainsi vos coordonnées ne seront pas transmises. Dans le cas contraire vous autorisez la transmission de vos coordonnées au partenaire qui en maîtrisera leur usage sous sa seule responsabilité. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant ou en demander leur suppression à l'issue du congrès, veuillez adresser votre demande par e-mail à : info@assises-orl.fr

* Je reconnais avoir pris connaissance des CONDITIONS DE RÉSERVATION et je les accepte. Signature :

(* mention obligatoire)

MODE DE RÈGLEMENT

À réception de votre paiement, ALL IS EVENT - Secrétariat ORL 2021 vous fera parvenir par fax ou e-mail une confirmation d'inscription et de paiement.

CHÈQUE : à l'ordre de ALL IS EVENT / ASSISES ORL à envoyer à ALL IS EVENT - Secrétariat ORL 2021 - 71 avenue de Brancolar - 06100 Nice - France

VIREMENT BANCAIRE : Titulaire du compte : ALL IS EVENT / ASSISES ORL Domiciliation : CCM VENCE : 14 Av. de la Résistance, 06140 Vence - FR

Code BIC/ SWIFT : CMCIFR2A - IBAN FR76 1027 8079 4700 0203 6670 273

(Tous frais bancaires à la charge du payeur, merci d'indiquer le nom du participant).